



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE D'AUDERGHEM

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents	Jean-Claude Vitoux, <i>Président</i> ; Christophe Magdalijns, <i>Bourgmestre f.f.</i> ; Alain Lefebvre, Bruno Collard, Sophie de Vos, Christian Coppens, Valérie Cops, Pascale Despineto, Dirk Hoornaert, <i>Échevin(e)s</i> ; Didier Gosuin, Bernard Noel, Jacqueline Fravezzi, Véronique Artus, Vincent Molenberg, Eloïse Defosset, Elise Willame, Muriel Koch, Florence Couldrey, Marc Vandame, Didier Molders, Christian Grétry, Annick Sommer, Frédéric Lambin, André Decourrière, Vanessa Rigodanzo, Carinne Lenoir, Iliassou Amadou Moumouni, Valérie Schneider, <i>Conseillers communaux</i> ; Etienne Schoonbroodt, <i>Secrétaire communal</i> .
Excusés	Jeannine Crucifix, <i>Échevin(e)</i> ; Isabelle Désir, Suat Kuraoglu, <i>Conseillers communaux</i> .

Séance du 04.05.17

#Objet : Audit Bypad et plan d'action vélo : rapport final#

Séance publique

Mobilité

LE CONSEIL,

Vu l'ordonnance du 26 juillet 2013 instituant un cadre en matière de planification de la mobilité et modifiant diverses dispositions ayant un impact en matière de mobilité ;

Vu les articles 117 et suivants de la Nouvelle Loi Communale ;

Vu le Plan IRIS II (A.G. 09/09/10) ;

Vu le Plan Communal de Mobilité (PCM) ;

Considérant que la Région met gratuitement à la disposition de la Commune un consultant pour réaliser l'audit Bypad et un projet de Plan Vélo communal ;

Considérant que la Région Bruxelloise doit évoluer vers une mobilité durable ;

Considérant que l'utilisation des transports en commun, les déplacements à pied et à vélo sont des éléments essentiels d'une mobilité durable ;

Considérant que la politique vélo actuelle de la Région Bruxelloise met l'accent sur les infrastructures cyclables et vise à réaliser à l'horizon 2020, un réseau continu, lisible et séparé de 80 km de pistes cyclables afin d'accélérer et faciliter le transfert modal vers le vélo ;

Considérant que la Commune d'Auderghem a manifesté son intérêt, auprès de la Région, pour la réalisation d'un Audit Bypad et d'un plan d'action vélo ;

DECIDE :

- D'approuver l'Audit Bypad et plan d'action vélo : rapport final.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

28 votants : 28 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal,
(s) Etienne Schoonbroodt

Le Président,
(s) Jean-Claude Vitoux

POUR EXTRAIT CONFORME

Auderghem, le 05 mai 2017

Le Secrétaire communal,
Par délégation,
Le chef de service

Le Bourgmestre f.f.,
Par délégation,

Cédric Schluëppmann

Bruno Collard